
Examens et concours : éléments diffusables à ce jour pour la session 2020

Au regard de la situation atypique dans laquelle chacun et chacune d'entre nous se trouve, il convient - après ces trois semaines de confinement et suite à l'intervention de notre Ministre, Jean-Michel Blanquer le vendredi 3 avril 2020 - de vous apporter quelques éclairages sur les décisions prises pour la session 2020. **Ces éléments ne sauraient être exhaustifs ; ils seront précisés par des éléments de cadrage complémentaires, émanant de la DGESCO, de la DGESIP et de l'IGESR.**

Vous retrouverez au lien suivant la vidéo de l'intervention du ministre de l'Education nationale <https://www.dailymotion.com/video/x7t3b1i?> ainsi que le communiqué de presse et le lien pour la FAQ susceptible de répondre à certaines de vos interrogations : <https://www.education.gouv.fr/bac-brevet-2020-les-reponses-vos-questions-303348>

Tout d'abord, il est important de souligner que la fermeture des établissements scolaires prive les élèves et les étudiants de cinq semaines effectives de formation traditionnelle. Même si les professeurs font preuve d'un engagement exemplaire et de beaucoup d'ingéniosité pour maintenir la continuité pédagogique, les effets induits en termes de formation et de professionnalisation des apprenants sont moindres que ceux habituellement produits en présentiel. Il aurait donc été très préjudiciable pour les candidats, de maintenir les modalités de certification en l'état. Aussi, le passage en contrôle continu est de fait, la solution la plus pertinente dans le contexte actuel.

Cependant, ces modalités exceptionnelles, qui restent encore pour partie à définir, nécessiteront :

- **Pour les professeurs** - d'optimiser les temps de formation en présentiel de mai et de juin, afin de poursuivre les apprentissages, après avoir revisité les notions et concepts abordés durant la période de confinement.
- **Pour les élèves ou étudiants** - de travailler jusqu'à la fin de l'année scolaire avec assiduité et application, afin d'acquérir les compétences attendues de fin d'année ou de fin de cycle (baccalauréat ou BTS). **Il convient de rappeler aux élèves et aux étudiants que l'assiduité et l'engagement seront pris en compte pour l'obtention du baccalauréat et du BTS.**
- **Pour les professeurs comme pour les étudiants**, d'envisager autant que de besoin, des reports de stages pour les étudiants de BTS de 1^{ère} année. Cela nécessite de réfléchir sur de nouvelles modalités d'acquisition de compétences professionnelles, dans des situations de travail hors du champ des entreprises et des organisations (activité de simulation, d'observation, contexte professionnel recréé en milieu scolaire, entreprise d'entraînement pédagogique...).

La priorité à la sortie de la période de confinement reste avant tout, de recréer les conditions permettant de poursuivre les apprentissages scolaires dans les meilleures conditions. Nous ne doutons pas que cette dynamique ne pourra pas faire l'économie d'un temps d'écoute, d'échange et d'accompagnement des élèves et des étudiants, plus particulièrement pour ceux qui, pour de multiples raisons, ont pu être plus particulièrement éprouvés ou affectés par cette période.

Ces axes de réflexion formulés, nous pouvons préciser les modifications d'évaluation certificatives actuellement portées à notre connaissance ;

1) **Concernant le baccalauréat**, le remplacement des épreuves ponctuelles par une évaluation qui s'appuie sur les résultats scolaires de l'élève au cours de sa formation (et hors période de confinement). Ce qui signifie :

- a. **Pour les élèves de première : pas d'évaluation ponctuelle et terminale de l'étude de gestion.**
L'évaluation attendue cette année prendra en compte les résultats de l'élève durant l'année scolaire (hors temps de confinement) en sciences de gestion et numérique y compris le travail produit en mai et juin 2020. Chaque professeur évalue ses élèves, et une commission d'harmonisation académique opérera une supervision des résultats. L'évaluation de l'étude (travail écrit) a toute sa place dans la note finale proposée par le professeur. Concernant le poids de l'étude dans la note proposée à la commission académique, ainsi qu'une éventuelle proposition de soutenance orale pouvant se dérouler à l'issue du confinement, nous vous proposerons ultérieurement des recommandations à ce sujet.
- b. **Pour les élèves de terminale : pas d'évaluation du projet sous la forme ponctuelle.** Les élèves sont évalués comme à l'habitude dans la conduite du projet par leur professeur et seront également évalués par leur professeur sur la soutenance orale du projet à l'issue du confinement. Chaque professeur évalue ses élèves, et une commission d'harmonisation académique opérera une supervision des résultats.

Concernant la partie écrite de la spécialité, il conviendra de s'appuyer sur les notes obtenues durant l'année, et plus particulièrement sur les notes obtenues aux devoirs représentatifs des sujets habituels du baccalauréat.

2) **Concernant les STS**, les épreuves terminales sont annulées, mais les notes obtenues aux CCF restent acquises. Pour les différentes épreuves, les moyennes des notes obtenues lors de la formation de BTS1 & BTS2 du candidat (hors période de confinement), et ce dans chacune des disciplines, seront retenues. La DGESIP doit prochainement se prononcer sur les modalités précises de délivrance de ces épreuves. **En l'état actuel le calendrier des examens initialement prévu est totalement suspendu.**

3) **Concernant les classes préparatoire (ECT DCG)**, nous attendons les précisions de la DGESIP et des entités coordonnatrices des concours, pour vous apporter des précisions. Nous vous rappelons simplement que les interrogations orales (khôlles) ne peuvent plus se dérouler en distanciel, et ce depuis le 31 mars.